

FROM THE LONDON GAZETTE.

FOREIGN OFFICE, August 23.

Lord Bathurst, one of his Majesty's principal secretaries of state, has this day notified, by command of his R. H. the Prince Regent, to the ministers of friendly powers resident at this court, that in consequence of events which have happened in Europe, it has been deemed expedient and determined, in conjunction with the allied sovereigns, that the Island of St. Helena shall be the place allotted for the future residence of General Napoleon Bonaparte, under such regulations as may be necessary for the perfect security of his person; and for that purpose it has been resolved, that all foreign ships and vessels what ever shall be excluded from all communication with, or approach to that island, so long as the said island shall continue to be the place of residence of the said Napoleon Bonaparte.

The Gazette also contains an order in council dated the 17th inst. directing that until six weeks after the commencement of next session of Parliament, the productions of manufactures of the United States imported into this country, and those of this country exported to the said States, in American vessels shall be subject to the same duties which are payable on such imports and exports in British vessels. The same bounties are also to be granted on exports.

From the London Globe August 24.

We have received the answer of the French Ministers to the official note addressed to them by those of the Allied Powers, near three weeks past, in which they appoint Military Governors and order their troops to be dispersed over the Province.

Answer of the French Ministers to the Official Note of the Allied Sovereigns.

"The King's Ministers have received the official note addressed to them by the ministers of the Allied Powers. The latter wish to persuade the King's Ministers, that the measures which they have commanded to the government of Paris, are such as may contribute to diminish the exertions of the war, and to re-establish the royal authority. The King's ministers, however, unfortunately, cannot regard these measures in that point of view. They owe it to the Sovereigns, to France and to themselves on this subject. The Sovereigns, doubtless, are the masters, and can do whatever they desire, but at any rate let them not say, that in taking every step calculated to ruin the cause of his Majesty, that they wish to confer any favor on him. There are already in France too much odium and ill will against the Bourbons, to render it necessary still more to revolt every heart by making the nation experience the greatest losses and the deepest humiliations. What humiliation can be more afflicting than to see in a time of peace all the departments subjected to your military governors—what misfortune more to be deprecated than the dispersion of your troops over the whole face of the country? The Sovereigns declared that they only made war against Napoleon, and yet all their measures belie their words, since at the present moment, when the war ought to be finished, it is only about to commence.—The present position of France is so much the more afflicting, as we were openly declared (which it is not), it is utterly impossible that she can suffer in a greater degree all its evils, and all its horrors. Every where, wherever the armies are (all excepting the English), pillage, fire, rape, and murder, have been carried to their fullest extent; avarice and vengeance have left nothing for the officers or soldiers to desire.—To speak with freedom, they exceed even the atrocities of which the French armies have been too often justly accused. The measures, however, alluded to in your Notes, can have no other results than to extend the limits of this devastation. The armies spread themselves in our Provinces, and all the horrors which we have depicted follow in their train. Such are the sentiments of the King and his Ministers on the New Decree, and their answer to the appeal which has been made to them.

"They have the honour to subscribe themselves, with the highest consideration,

TALLEYRAND,

FOUCHE."

LONDON, Aug. 27.—We understand that Sir J. Yeo proceeds in the Inconstant, to command, with a broad pendant, on the coast of Africa. Sir R. Hall, lately returned from Canada, proceeds again immediately to that country, to supersede Commodore Owen in the command on the waters of Canada, where government intends keeping up a respectable establishment in future.

AUG. 29.—We received this morning a letter from our correspondent at Paris, in which it will be seen that he confirms the account of the attempt upon the Duke and Duchess of Angoulême at Poitiers. The Duke behaved with great decision. He cut down two of the rioters, who attempted to remove the white flag from the window of the hotel.

LONDON, Aug. 29.—New Dollars, 5s. 6d. Portugal Gold in coin, 4l. 10s. per oz.

LONDON, Aug. 31.—We have much greater dependence on the following letter than on the French papers. The causes which have brought Lord Stewart and the Duke of Bourbon to this country will be found very different from pacific, and entirely accordant with the intimations contained in the two last publications of The Sun:—

DOVER, Aug. 30.—His Royal Highness the Duke of Bourbon, and his Aid de-Camp, have just landed from the Eusebe from Boulogne; he sets off for London immediately. Lord Stewart embarked yesterday for Calais; it is generally thought that there is something very important going forward by such distinguished persons hasting to and fro. All is quiet in Paris; but by the countenance of the French you may read that they are dissatisfied. Great part of our troops are encamped in the Bois de Boulogne, and the Cossacks in the Champs Elysee; their horses have barked most of the trees, and by this time next year it is thought scarcely one will be left alive. Several more of the pictures are packed up ready to send off to Prussia."

AUG. 31.—Bullion is a shilling an ounce lower—foreign gold in bars being now 4l. 10s. and new blooms, 4l. 5.

SEP. 2.—Price of Stocks—3 per cent, consols 56 1/4—Omnium 6 1/4—Navy 5 per cents 54 3/8.

SEP. 2.—Our private letters from France very positively assert that the long pending Treaty has been finally concluded. Unless some strong impression to that effect had prevailed among the monied men in France, we know not well now to account for the fact, that while the most unpleasant rumours of the state of the interior continue to prevail, the funds have experienced a marked amelioration. In the course of the 28th ult. they were as high as 62 1/4. It was believed that the Duke of Bourbon had been the bearer of a copy of the treaty to England; and that it awaited only the ratification of the Prince Regent to be promulgated. It is now asserted that the report ascribed to Fouché was the workmanship of one of his hackney scribes named Jeni, and was merely a jacobinical manoeuvre to feel the pulse of the people. It appears to have failed.—The nation in general, though smarting under the hardships universally incident to invasion, appear by no means inclined to augment their sufferings by a rash and foolish resistance to the large armies of the Allies. Hence it is predicted that Fouché's power draws to a close; and even the journals subjected by the Royal Ordinance to his control, begin to show symptoms of a disposition to set him at defiance.

Of what is properly to be called news, these journals afford us nothing. They mention the king's excursions to Sevrés and St. Cloud, and repeat the often before repeated rumours of the retreat of the Allied troops; but whether the terms of Peace be or be not concluded, we hope the Allies will not withdraw from France until they see all the parts of the social machine in regular and accordant operation. In the name of humanity let us not have the prospect of a new revolution the moment this unhappy nation is left to itself. Let us see the laws put in full and vigorous operation, the most dangerous criminals punished, and the others removed from all possibility of again disturbing the order of the world.—Times.

OFFICIAL BULLETIN.

British Head-Quarters, Kandy, March 2.

This day a solemn conference was held in the audience hall of the palace of Kandy, between his excellency the governor and commander of the forces on behalf of his majesty and his royal highness the prince regent, on the one part, and the Amkars, Desavars, and other principal chiefs of the Kandian provinces on the other part, on behalf of the people, and in presence of the Mobottates, Corals, Vidadas, and other subordinate headmen from the different provinces, and a great concourse of inhabitants.

A public instrument of treaty, prepared in conformity to conditions previously agreed on, for establishing his majesty's government in the Kandian provinces, was produced and publicly read, in English and Cingalese, and unanimously assented to. The British flag was then for the first time hoisted, and the establishment of the British dominion in the interior was announced by a royal salute from the cannon of the city. All the troops present in this garrison were under arms on the occasion of this important event.

JAMES SOUTHERLAND, Dept. Sec'y.

BATTLE ON LAKE CHAMPLAIN.

Naval Court-Martial.—The Court-Martial held at Portsmouth, on board the Gladiator, on Capt. PRING (the next Senior Officer after the death of Capt. DOWNIE,) and the Officer under his command, for the loss of the British squadron on Lake Champlain, closed its proceedings on Monday last. The following is the decision of the Court:—

"The Court having maturely weighed the evidence, is of opinion, the capture of his Majesty's ship Confiance, and the remainder of the squadron, by the American squadron, was principally caused by the British squadron having been urged into battle previous to its being in a proper state to meet the enemy, by the promised co-operations of the land forces not being carried into effect, and by the pressing letters of their Commander-in-Chief whereby it appears that he had, on 10th of September, 1814, only waited for the naval attack to storm the enemy's works; and the signal of the approach on the following day having been made by the sailing of the guns, as settled between Captain Downie and Major Coore, and which promised co-operation was communicated to the other Officers and crews of the British squadron before the commencement of the action.

"The Court, however, is of opinion, that the attack would have been attended with more effect, if a part of the gun-boats had not withdrawn themselves from the action, and others of the vessels had not been prevented by baffling winds from getting into the stations assigned to them—That Capt. Pring, of the Linnet, and Lieutenant Robertson, who succeeded to the command of the Confiance, after the lamented fate of Captain Downie, whose conduct was marked by the greatest valour, and Lieutenant Christopher Bell, commanding the Murray, and Mr. Robertson, commanding the Bressford, gunboats, who appeared to take their trials at this Court-Martial, conducted themselves with great zeal, bravery, and ability, during the action—that Lieutenant William Hicks, commanding the Finch, also conducted himself in the action with becoming bravery—that the other surviving officers and ship's crew excepting Lieut. McGhie, of the Chub, who has not appeared here to take his trial, also conducted themselves with bravery; and that Capt. Pring, Lieutenant Robertson, Lieutenant Hicks, Lieut. C. Bell, and Mr. James Robertson, and the rest of the surviving officers and ship's company, except Lieutenant McGhie, ought to be most honourably acquitted accordingly."

Scotch, Canada, May 22, 1815.

GENTLEMEN,—To the Merchants of Liverpool, for the distinguished honour they have conferred upon me, by their presentation of a Sword, commemorating the action at Chrysler's Farm, Upper Canada, which I had this day the high gratification to receive, I beg through you to express my warmest and most grateful acknowledgments.

This valued and flattering mark of approbation, I may be permitted to view as conferred through me, on all who bore a successful share in that day's contest;—more particularly, upon Lieut. Colonel Pearson, Harvey, and Plenderleah—Major Clifford and Harriott, whose judgment, aided in deliberation, whose intrepidity in the field, fired the undaunted spirit of the troops, and led them on to victory. Such examples, imitated by all ranks, aided by discipline, may be regarded as the earthly cause of success; but it would be presumptuous where such a disparity of numbers existed not humbly to acknowledge the blessings of the Most High.

Devoted to the service of my country, I trust this valued gift will stimulate greater exertion, excite greater zeal—of this I am confident, it will ever inspire the most grateful sentiments of esteem for the donors, the liveliest concern in all that regards their interest, and the warmest wishes for their public and private prosperity.

I have the honour to be, Gentlemen, your most obedient and very humble servant,

T. MORRISON, Lieut. Colonel 89th Regt.

Messrs. W. B. Cripps and Co. Liverpool.

PARIS, Aug. 25.—Madame Ney presented herself two days ago at the house of the Duc de Roban. The answer of a Great Mowarch to her application for his intercession in behalf of her husband was unfavourable.—Gazette de France.

PARIS, Aug. 29.—There was a grand review of twelve Prussian regiments of infantry and ten of cavalry, in the plains of Grenelle. These troops went through difficult manoeuvres, and made a very fine appearance.

PARIS, Aug. 29.—We learn from Nuremberg that a Russian army coming from Puland, and which arrived on the 5th at Frankfurt on the Maine, with the view of proceeding to the Rhine, received counter-orders on the 9th inst. and is about to return to Poland.

The city of Arras has not yet opened its gates to the Allies. Four passengers only are allowed to enter by wicket.

The Marquis de Monsmege is named as the French commissioner appointed by the King at the Island of St. Helena.

It is reported at Vesoul that different Austrian corps had received orders to prepare for their departure to Italy.

BORDEAUX, Aug. 29.—The Duke d'Angoulême is now on a journey to Spain; and will be followed by Madame the Duchess immediately. They will be accompanied by a numerous suite.

The ball given by Madame the Duchess of Angoulême on the King's birth night, at the Chateau Royal, was conducted with a splendor which could only be exceeded by the princess, of a princess, who is the object of the love and admiration of all France. The supper was sumptuous. Her royal highness returned at midnight, but the dancing continued until day-break.

The Marquis de la Roche Jacquelin is deceased.

The Marquis de la Tour du Pin commandant of the department of the Gironde, has ordered all the general and staff officers, &c. of the late Bonaparte army of the Western Pyrenees to retire, without delay, to their respective homes, and wait there for ulterior orders.

TOULOUSE, Aug. 25.—The day before yesterday it was currently reported that the Spanish troops quartered near Bellegarde, menaced our frontier.—Though this report was contrary to the tenor of the proclamation of the mayor of Bayonne Gen. Ricard took measures of safety, and departed for the frontier on the road to Perpignan. His H. Q. we are assured, were yesterday at Carcassonne. The battalion of Maria Theresa, a regiment of lancers, a train of artillery, &c. have departed for the same destination. All the troops in the neighboring departments are placed on the war establishment. These wise measures of precaution, and above all the explanations of the Count Abisval, the commander of the Spanish army, ought to dissipate all inquietudes.

BRUSSELS, Aug. 28.—Accounts from Vienna, of the 18th, contain the following:—

"The marriage of his Imperial Highness the Archduke Charles will not be celebrated till after the return of the Court from Milan. The abode of this Prince at Metz seems to have, independently of his military command, a very important political object. It was presumed that Lorraine will return under the dominion of Austria; it was the cradle of the Imperial house, and might form a third appendage under the Archduke Charles.

BERLIN, Aug. 12.—We are informed that Turkey is arming with the greatest activity; and that formidable armies are already put in motion. People ascribe to this circumstance the retrograde movement of the Russian forces.

The German papers alluding to a conspiracy discovered at Paris, add, that it was to have broken out on the 6th of this month, and that one of its objects was to seize the persons of the Allied Sovereigns and their most distinguished Generals.

VIENNA, August 9.

Archduchess Maria Louisa.—The Empress returned on the 7th to Baden from her little excursion, and alighted at the hotel inhabited by the Archduchess Maria Louisa. The next day the Empress and Archduchess left Baden, and returned to Schoenbrunn. The latter has for some weeks been busily employed in studying the English language, in which Mr. Listy, an Englishman, has the honor to be her preceptor. Young Napoleon generally visits his mother twice a week, accompanied by his governor, Count Maurice Von Dieidlichsteig.

Recruiting continues here without intermission; some thousands of recruits have lately arrived from Lombardy, who are exercised in arms, and then sent to strengthen their regiments. It is said 80,000 recruits are to be raised in Hungary, and a beginning has been already made in all the counties. His Imperial Highness the Archduke Palatine arrived yesterday; he is going to Schlemberg to celebrate his nuptials with the Princess of Anhalt-Burnburg.

MILAN, Aug. 15.—Letters from Ronie mention that Gaeta has surrendered.

Spain.—Preparations are said to be making at several of the Moorish castles in Spain for confining a number of Liberals, who have just been arrested. The number of persons imprisoned in Spain, on account of their political opinions, is estimated at 51,000!

New-York, October 12. The ship Venus, Chanjilio, has arrived at the Hook, from London. She brings London dates to Sept. 2d. Several passengers came up from her this morning. They state that a treaty of Peace between England and France had been concluded, and only wanted the Prince Regent's signature to be promulgated.

The crops in England have been abundant.—Provisions were low. American flour was not worth more than 32s. a barrel! and was not allowed to be imported for consumption.

From Lloyd's Lists to August 25, received at the Office of the COMMERCIAL ADVERTISER, by the ship Venus, from London.

At Gravesend, Aug. 22, Charleston Packet, Groves, Havre; sailed, Marshland, Ditchburn, Quebec.—At Clyde, Aug. 21, Mary & Bell, Donald, Quebec.

New-York, Oct. 20.

From France.—Arrived this morning the ship Ceres, Capt. Smith, in 48 days from Havre de Grace. She brings no later Paris dates than we find in our London papers. It was reported at Havre, that Mirahal Ney had been tried and executed; and that the long expected Treaty between the Allied powers and France had at length been signed.

A letter from Havre, dated Thursday, states the arrival of a British Frigate with Savary and Lallemand on board. She had the white and British flags flying, and was received with a salute from the fortress; but they were not permitted to land until instructions had been received from Paris.

BOSTON, October 18.

From France.—Last evening arrived at this port, the barque Leopard, Captain Marsters, in 48 days from Bordeaux. Capt. M. states that everything was tranquil in and near Bordeaux; and that all classes of people were enthusiastic of the cause of the Bourbons and free trade.

Capt. Wood, from Madeira, informs, that on the 24th August the British sloop under Admiral Cockburn, having NAPOLEON BONAPARTE and his suite on board, arrived off that island, procured refreshments, and on the 26th proceeded on their voyage to St. Helena.

MADIRA, Sept. 9.—The vintage is almost concluded, and in the whole island we do not think there will be more than five thousand pipes. We reckon a fair crop to produce thirty thousand pipes. This will enable you to judge what price Madeira wine is likely to get to.

Another disastrous storm at Turks Island.

By Capt. Crabtree, of the ship William, arrived at New-York in 14 days from Turks Island, we have the particulars, of a 2d hurricane experienced there on the 20th September, which unroofed and blew down about half the houses on the island, and destroyed about 400,000 bushels of salt.

ALBANY, Oct. 19.—Major-General BROWN, and suite, are now on a tour to the northern frontier, for the purpose, it is said, of selecting a suitable site for a military post, in the vicinity of the boundary line between the United States and Lower Canada; and which, in case of a future war, would prevent the enemy's ships from entering Lake Champlain. Rouse's point, it is generally believed, is the place which will be fixed on.

Gen. MILLER, assigned to the command of this Military District, has arrived in this city from Detroit.

NEW YORK, Oct. 14.—The three young men, Alexander Dugan, James Coen and John Havens, who were convicted on Wednesday last, of having caused the conflagration in Mott street, in August last, were this day sentenced by the Court, to a confinement at hard labor in the State Prison, for the term of fourteen years. It appeared, it is said, from the evidence of the principal, who was admitted a witness for the State, that these culprits had twice set fire to N. York, and once to New-Haven, to enable them in the crowd to pick pockets.

Further extracts from a letter of an English gentleman in London, to an American gentleman in Philadelphia, dated, 21st July, 1815.

"We came here from Dublin in a steam-boat the first which ever doubled the Land's End. She was built in the Clyde—ran there for a year, and was bought up for the Thames. The young man who undertook to bring her round touched at Dublin to exhibit the powers of the vessel, when I was so much pleased with her that I took my passage. We had the whole vessel to ourselves, most elegantly fitted up for passengers, and I knew it would be a coasting voyage. We never staid out more than 24 hours. We had three sails to use upon occasion, and our average rate of going, always lying our course, was 7 1/2 miles per hour. We ran past every thing. Off the Land's End we encountered a heavy swell from southwest, which, meeting the ebb tide down the channel, made a very broken sea. The boat went through it most gallantly without shipping a bucket of water. The motion was very easy and occasioned no sea sickness. We stopped at various places on the English coast, this being a voyage of experiment. At Plymouth and Portsmouth, uncommon interest was excited. The wheels or paddles are constructed somewhat differently, I believe, from those of the American boats, being completely covered, so as not to be visible, unless you are near the vessel standing in her direct course."

MONTRÉAL, October 23.

By passengers who came in the Whitehall Steam Boat, we learn, that the September Packet had arrived at Halifax. One of the Gentlemen mentions, that a vessel had arrived on the evening of the 21st at New-York, in 49 days from London; he says it was believed she brought no news of importance—she must have sailed the 11th ult.

The Vermont Steam Boat, we learn was sunk a few days since near Ash Island. The accident is said to have been occasioned by the bursting of the boiler, on which one of the bottom planks was torn off and she immediately sunk in 12 feet water. A number of passengers are said to have been on board, but we have not learnt that any other than the proprietor of the boat has sustained material loss.

JAMES G. HANNA,

No. 15, Fabrique Street;

HAS just received a handsome assortment of Jewellery, consisting of Gold Watch-chains, Seals, and Keys; sets of real Amethyst, Ruby, Topaz, Garnet, Cornelian, Coral, Pearl and Jet Finger Rings, Ear Rings, Brooches, Bracelets, Crosses, Silver and Silver-Gilt Snuff-boxes; Tortoise-shell Combs, Watches and gilt watch furniture, &c. &c. Watches, Clocks and Silver work in all its various branches executed as usual. Quebec, October 24, 1815.

ADVERTISEMENTS.

THE Schooner St. Claire, Capt. Poulin, having been wrecked at St. Nicholas, on Friday evening last, and part of her cargo lost from on board, consisting of several packages of Dry Goods, chests Tea and a pipe and bid. Wine, marked G. G. Rum in puncheons and bid. marked W. P. C. R. and B. N. All persons who may have saved any part of the above property, are requested to make the same known to the Subscribers, who are authorised to make a suitable compensation for salvage. GRANT & GREENSHIELDS. Quebec, 2d Nov. 1815.

FOR SALE.—10,000 feet White Pine Timber, 40 Cwt. of new Zant Currants, 35 do. Grenada Cocoa, JAMES HEATH. Quebec, 2d Nov. 1815.

FOR SALE BY THE SUBSCRIBER. ONE Bale Superfine Cloth, assorted colours. 1 Ditto Swan-kin pantaloons/drawers and flannel shirts, & a few Superior suits for boys. THOS. CHRISTIE. Quebec, 31st Oct. 1815.

FOR SALE, THAT large and spacious HOUSE, the property of Madame Drapart, No. 22, Sault-au-Mouton Street, with two stories high, with its dependencies, Streets, cellars, and the adjoining lot.—A large wharf of 150 feet in length, by 60 in depth.—The House is well situated for any kind of commerce.—Apply to Madame Drapart who will give reasonable terms of payment.—Quebec, 31st Oct. 1815.

MILITARY STOCKINGS. FOR Sale by the Subscriber, from 22s 6d. to 30s. per dozen. THOS. CHRISTIE, Quebec, 1st Nov. 1815. opposite Thos. Wilson's, Esq. outside of Hope Gate.

QUEBEC:

THURSDAY, NOVEMBER 2, 1815.

London dates to the 2d September have been received through the United States.

The last reports from Paris and in London were in favour of a speedy pacific arrangement between France and the Allies. It was supposed that England would strenuously interfere to effect that object, and that her influence would preponderate. She is in fact more interested in establishing a state of Peace throughout Europe than any of the other powers. Their armies are in a great proportion paid by her, and it appears, while they remain in France they take care, also, to make them be paid by the people of that country.

The only point for the consideration of the English Government previous to the insisting on the withdrawing of the Allied Armies from France, is, whether there is a prospect of this Government of Louis being able to support itself after the armies are withdrawn; whether another Government hostile to England, and dangerous to its neighbors will not again be speedily established in France. The Republic was not less dangerous than Bonaparte. France, while she retains her present population and boundaries will always be powerful. Such a government whether monarchic or republican would have the recollection of the recent sufferings of the people from foreign armies, to unite the whole in its support. Under an able Government, five years would completely repair the losses of France; and render her as formidable as ever. In the mean time, the grand alliance might be dissolved.

Judged from the past, the Government of the Bourbons cannot maintain itself in France without foreign aid. It has been twice expelled, once in 1791, once in 1815, without foreign aid; and in the latter instance, without the arm of one Frenchman having been lifted in its defence. In 1814, the Bourbons might have been supposed to be re-established with the consent of the nation; in 1815 there is not the semblance of national consent. They must be considered by the people as princes set over them by foreign nations. They know that the King was a party to the treaty of the 25th of March last; and they must pay his proportion of the foreign troops which have entered France, revisited the French territory, and placed him on the throne. The presence of foreign armies, the payment of contributions to the Allies is not to be concealed; and the impressions which they are calculated to make are extremely unfavorable to the permanency of the Bourbons. If peace could be established, and followed by several years of good government, these impressions might be effaced; but in the mean time the surrounding nations would not think it safe to reduce those large military establishments, the support of which weighs so heavily on the population.

What then remains to be done? seize the frontier provinces, subside the armies in the garrison, fortresses, make the rest of France contribute. This, we apprehend, cannot be done without a new struggle, and perhaps a rupture of the Alliance. If it can be done without producing that effect immediately, how long is such a state of things to continue. The imposing a King on the Spaniards, was the first step to the downfall of Bonaparte. Oppression raised Germany against him. The power of the Allies is not now more preponderating than that of Bonaparte in 1802.

The punishment of a few of the Chiefs of the late defection from the King, will produce no advantage to his cause or that of the Allies. There are many hundred thousand men in France who know that they have concurred in their guilt; these men are connected with every family in France. They and their connexions may fear for a time, but they will hate. In times of religious or political troubles, the opinion of guilt, does not generally accompany punishment. In a country where so many punishments of that nature have taken place, within these twenty years, it is less so perhaps than in any other. The friends and party of the punished, consider them as martyrs rather than criminals; and it soon becomes as honorable to die on a scaffold as in a field of battle.

The Court of Quarter Sessions for this District, was opened on Thursday last, and by the assistance of the Hon. JAMES MUNZ, one of the Members of the Council, and some of the Justices of the Peace, the business of the Sessions was got through by Monday, the last day of the Term, without producing any material inconvenience to the public or to the parties interested.

On Friday last there was a fall of snow sufficient to cover the ground. It was followed by a hard frost, and on Monday the snow fell six inches in depth. On Tuesday morning, before sun rise, the thermometer was 26 degrees below freezing. It has since risen to 46, and the weather continues mild. Some floating ice has made its appearance in the river; but not in a degree to injure the navigation.

There is no truth better established than that good roads accelerate the improvement of a country. They save time and diminish cost, in the exchange of commodities, which is one of the chief causes of that improvement. Competition extends with their extension, and it is competition which establishes a fair price throughout the whole extent.

It is, however, generally speaking, an error to suppose that the prices of agricultural produce in this market would be diminished by the opening of roads to the American lines. Upon an average they would rather be augmented. It is well known that in ordinary times, the price of such produce is higher in the sea ports of the New England States than at Quebec. The consequence of good roads extending to the lines, would be to bring the prices nearly to a level, the distance being nearly equal. The prices at Boston, for instance, would be diminished, and those at Quebec raised. It is only in extraordinary times, such as during Embargo and War, that these times will speedily return. Our peace prices are not yet returned; but they are fast approaching. They must be under the prices in the New England sea ports, bad as our roads are, because we have not the same advantages, with respect to foreign consumption. Our port is shut six months in the year; theirs is open throughout the year. We lose six months interest. The Americans have a greater choice of foreign markets; they are admitted into almost all those we can go to, nearly upon the same terms, and they have the first of the market. The produce of our frontiers and even further into the Province, must, with good roads and free communication, in common times, go to the United States.

In regard to national interests, it would be wise to confine our communications with the States to two channels, the St. Lawrence and Lake Champlain, and encourage them for commercial purposes. The Americans are unskillful neither of commercial nor political advantages. The project for a canal from Albany to Lake Erie is revived; this, when the war duties are taken off, would make New-York the center of nearly the whole trade of Upper-Canada. They are going to build on the lines a fort to command the navigation of Lake Champlain, and which will form a depot for the future invasion of Lower-Canada, in the event of a new war. Another between St. Regis and Ogdensburg, will probably soon follow, to command the navigation of the St. Lawrence. So that between Forts & Canals, and the influence which they may be able to acquire in the Canadas, they will think themselves pretty sure of success the next trial. The balance of influence arising from extensive communication, is entirely on the side of the United States. It is very easy to make a British Colonist an American, very difficult to make an American a British Colonist.

Our policy would be to go on with improvements, beginning always on the side nearest home; and suffer the Americans to have as little influence amongst us as possible.

WATERLOO SUBSCRIPTION CONTINUED.

The Officers, Non-Commissioned Officers, Drummers and Private Men of the 4th Royal Veteran Battalion £54 8 9d

FRENCH & ENGLISH LANGUAGES.

MR. TANSWELL attends every Morning from 8 to 10; and from 6 to 8 every Evening at his Academy, to assist Gentlemen in attaining a perfect knowledge of those necessary languages. Quebec, Nov. 2d, 1815.

PUBLIC NOTICE.

ALL Persons to whom the STEAM-BOAT Malheur and Sciffure, are indebted, are requested to send in their Accounts respectively for liquidation. Quebec, Oct. 27th 1815. JNO. MOLSON, Junr.

NOTICE.

THE Sale which was to take place this day, at the House occupied by Mr. E. PRESENT, St. Nicholas Street, near the Intendant Yards, is unavoidably postponed. We shall inform by Handbills, when and where it shall take place. By Order of the Trustees. F. & THOS. C. OLIVIA, Auctioneers & Brokers. Quebec, Nov. 2d, 1815.

FOR SALE BY THE SUBSCRIBER,

TWO thousand feet fresh Oak Timber, 4000 do. do. White Pine, 3000 do. Deck Deals from 36 to 55 feet long. Also, a number of Anchor Stocks, from 8 to 15 inches. Silvery Cove, 2d Nov. 1815. WILLIAM GILLEY.

SALES BY AUCTION.

On FRIDAY next, the 3d instant, at the Subscriber's Auction Room, precisely at ONE o'clock.

A General assortment of DRY GOODS suitable to the Country and Season. Also, 1 Pipe Port Wine, 1 do. Madeira, 36 Coils Cordage from 1 to 2 1/2, 4 Bundles English upper Shoe Leather, 42 Casks assorted Nails, 4 Hhds. Rice, 10 Barrels Pine Apple Cheese, 6 Barrels best Hoglard in bladders.

By FRANCOIS QUIRONET, Auct'r. & Broker. Quebec, 2d Novr. 1815.

On FRIDAY next the 3d Novr. at the hour of ONE o'clock.

TWO excellent Milch COWS, at P.M. Hamilton's, Port Louis Street - Quebec, Novr 2, 1815.

On SATURDAY next, the 4th inst. at the Subscribers Auction Room,

ONE hundred boxes real Martingale Noyou, positively without reserve to close consignments. After which, 6 Casks Nails, 3 Hhds. Barley, 6 Casks Pearl do. 2 Hhds. Blacking, 20 Barrels Montreal Apples. Also, A general and extensive assortment of Dry Goods, suitable to the country and season.

Sale to begin at one o'clock, precisely, by CHEMIC VEZINA & Co. Auct'r. & Broker. Quebec 2d Novr. 1815.

On MONDAY next, the 7th instant, at the Stores of Mr. Charles Rivers, No. 4, Palace Street, Upper-Town; at ONE o'clock.

A Complete assortment of DRY GOODS, consisting of Flannels, Blankets, Worsted Hose, Superfine Cambric Muslins, India long Cloths, Shoes, Marseilles Quilts and Counterpanes, one bale of remarkably fine black Bombazettes, Muckback and Checks, black Crapes, Bedtick, rich Silks and Satins, Ribbons, Flowers and Feathers, with an extensive assortment of other valuable goods. Also, 10 Pipes superior Brandy Madeira Wine, 8 Pipes Port Wine, 5 Cases genuine old Port, 6 doz. each; warranted to be of the Vintage 1812, and allowed to be equal, if not superior to any in the Province.

Litewine a Horse, Cariole and Harness. JONES, WHITE & MELVIN. Quebec, 2d Novr. 1815.

On MONDAY next, the 6th inst. at the Subscribers Auction Room, at ONE o'clock,

A General assortment of Dry Goods well adapted to the Country and Season. Also, 6 crates of assorted Farthenware, 10 boxes of X Tin, 12 boxes of Glass 7 1/2 X 9 1/2, 10 Casks Nails, of different sizes.

A few articles Household Furniture, and a beautiful Horse, ring six years old. F.K. & THOS. C. OLIVIA. Auct'r. & Broker. Quebec, Nov. 2d, 1815.

On TUESDAY next the 7th instant, on the Wharf and at the Stores of Messrs. Henderson, Brother, & Co. without reserve:

A MOST General and well adapted assortment of Dry Goods just landed, consisting of Calicoes, Shawls, Cambrics, striped and checked Cottons, Towels, Superfine Furnitures, Vestings, Moreens, Sewing Silks, Silk Shawls, Shirtings, Pins and a great variety of other articles. Also, 3 Bales of assorted blankets, 20 Casks of Shingle Nails, 4 bags best Velvet Corks, 5 Money Chests, 2 pipes prime Port, and 10 pipes Superior Red Wine, 20 pieces Ozamburghs, 20 pieces Gingham, Horse Shoe Nails, Clout, fine Rose and Scupper Nails. AND ALSO - 2 & 3 Bushel Sacks, 250 Skins of Leather, 2 Tons Steel, 40 Cwt. Biscuit, &c. &c.

The Sale will begin at ONE o'clock, by JOHN JONES, Auct'r. & Broker. Quebec, 1st Novr. 1815.

On TUESDAY next the 7th inst. at the Subscribers Room, TWO Bales Hosiery,

1 bale Gloves and Mitts, 1 case Military Shoes, and other articles. Sale to begin at one o'clock. THOMAS AYLWIN, Auct'r. & Broker. Quebec, Nov. 2d, 1815.

On WEDNESDAY next the 8th instant, at the Subscribers Auction Room, at ONE o'clock.

SUPERFINE, Fine and coarse cloths, olive flushing, flannels, striped and checked cottons, calicoes, fine cambrics sheetings, Irish linens, diaper, silks, laces, stationery, slops, table, milled cassimere, fine silk and cotton shawls, strong Turkey stripe cotton, &c. &c. &c. Also, 6 Pipes Madeira Wine, 20 Coils best patent rope and cable, 11 Casks Lambblack, 30 Barrels Apples, 2 Bales best English Sole Leather, 10 Doz. Wax Calf and Kip Skins, and other articles. For Assortment of the Underwriters and others concerned: A Case damaged, Fine India Long Cloths. JONES, WHITE & MELVIN. Quebec, 1st Novr. 1815.

In the King's Bench, QUEBEC - OCTOBER TERM, 1815.

Nicholas Vennere against Samuel Ireland. THIS was an action of damages for an arrest without probable cause; the defendant having in the month of March last, caused the plaintiff to be taken up under a Justice's Warrant, on a charge of having stolen a pocket book belonging to the defendant. It appeared that the arrest had originated in a mistake, a friend of the defendant's having taken the pocket book out of his pocket secretly in play, and after the arrest, having returned it to the defendant; several witnesses were called who proved the good character of the plaintiff, and the trial was proceeding, when the defendant by his Attorney, acknowledged his error, and offered to confess judgment, which was accepted by the plaintiff, and judgment accordingly entered. - Quebec, 1st Novr. 1815.

PUBLIC NOTICE is hereby given, that the subscribers will petition the Legislature of Lower-Canada at its next Session, for an exclusive privilege of putting in practice a machine of the greatest utility to His Majesty's service as well as to the public; of which they are the inventors. PIERRE MAILLOUX, ANTOINE CORBIN. Quebec, 31st Oct. 1815.

THE SUBSCRIBER begs to inform his Friends and the Public, he has received lately by the Pallas and Sterling from LONDON; an assortment of new goods, comprising black and white silk net for dresses, thread laces, black and colored crapes, black and colored silk sarsenets, black and colored bombazettes and bombazens, silk bandannas, silk and jane shawls, ladies coloured boots, & white kid shoes, and do. gloves black beaver bonnets, Mrs. Bell's Chapeau Breux, black & colored feathers, flowers, black and fashionable colored rich silk velvet, printed cambric and gingham, French, Scotch and cotton cambric fashionable furniture, chintz and elegant fringes, furniture and fine hair corded, dimity, white jays, fine figured and plain jacquet and mul mulin, lino and leno net, ladies silk, cotton and lamb's wool stockings, mens' and children's do. and beaver gloves lined with fleecy lawn, Irish linens, Irish and Russia sheetings, India cotton, diaper and damask table linen, black and colored sewing silks, and ribbons, gentlemen's knit pantaloons drawers, night caps & dress shoes, superfine pelse cloths, boys dresses of superfine & second cloths, boys half boots and shoes, best playing cards, plain and colored backs, backgammon boards and various games, toys, a variety of books in English and French for children, patent vegetable and Windsor soap, Verdigris, Russia and Maccassar oil and assorted perfumery, Dr. Anderson's Scotch pills, white and brown sugar candy, barley sugar, refined pickles, &c. &c. best light shoe blacking, fine Durham mustard, pickles, currants, mixed pins in Albs. needles, colored and outice threads, balloons, tapes, &c. &c. Also, 60 Chests Twanky tea, 10 do. Hyson do. by the Chest. For Sale by JOHN CHILDS, No. 11, Hope Street. Quebec, 1st Novr. 1815.

JUST received per Brig CARRICKS, and for Sale at the New Marine Store, No. 250 - Mild ditto, 1:00 Baskets fine Salt, 600 doz. long, tip Pickles, 50 boxes assorted Pickles. A few casks ea. - Messina Nuts, Almonds, Walnuts, & Hams. Also on Hand, 300 doz. Brown Stout Porter, 50 hampers Cheese, Dolphin, Northwiche, Bethley, and Cheshire. A few Chests Hyson and Green Teas. Quebec, 30th Oct. 1815.

De la Gazette de Londres.

Bureau des Affaires Etrangères, le 23 Août. Le Lord Bathurst, un des principaux Secrétaires d'Etat de sa Majesté, a annoncé aujourd'hui, par ordre de Son Altesse Royale le Prince Régent, aux Ministres des Puissances Amies, résidant auprès de cette Cour, qu'en conséquence d'événements arrivés en Europe, il a été jugé expédient et a été déterminé, conjointement avec les Souverains Alliés, que l'île Ste. Hélène sera la place destinée pour la résidence future du Général Napoléon Bonaparte, sous les Règlements qui seront nécessaires pour la sûreté de sa personne; et à cet effet il a été résolu que tous les Navires et Vaisseaux étrangers quelconques seront exclus de toute communication avec cette Ile tant qu'elle continuera à être la résidence dudit Napoléon Bonaparte.

Du Globe de Londres, du 24 Août. Nous avons reçu la Réponse des Ministres Français à la Note Officielle qui leur a été adressée par ceux des Puissances Alliées, il y a près de trois semaines, dans laquelle ils nomment des Gouverneurs Militaires et font disperser leurs Troupes dans les Provinces.

Réponse des Ministres Français à la Note Officielle des Souverains Alliés.

Les Ministres du Roi ont reçu la Note Officielle que leur ont adressée les Ministres des Puissances Alliées. Ces derniers voudroient persuader aux Ministres du Roi que les mesures qu'ils ont commandées au Gouvernement de Paris, sont de nature à contribuer à diminuer les exactions de la Guerre et à rétablir l'autorité Royale. Les Ministres du Roi, cependant, ne peuvent point regarder ces Mesures sous ce point de vue. Ils doivent aux Souverains, à la France et à eux-mêmes une explication sur ce sujet. Les Souverains, sans doute, sont les Maîtres, ils peuvent faire ce qu'ils voudront, mais au moins qu'ils ne disent point qu'ils prennent toutes les mesures propres à ruiner la cause de Sa Majesté, ils veulent lui conférer une faveur. Il y a déjà en France trop de haine et d'animosité contre les Bourbons pour qu'il soit nécessaire de révolter encore tous les esprits en faisant éprouver à la nation les plus grandes pertes et humiliations. Quelle humiliation plus affligeante que de voir, en temps de paix, tous les Départements assujettis à vos Gouverneurs Militaires? Quel malheur plus à craindre que la dispersion de vos troupes sur toute la face du Pays? Les Souverains ont déclaré qu'ils ne faisoient la Guerre que contre Napoléon, et cependant toutes leurs mesures démentent leurs paroles, puisqu'au moment actuel, que la Guerre devrait être finie, elle ne fait que commencer. La position actuelle de la France est d'autant plus affligeante que si la Guerre étoit ouvertement déclarée, (ce qui n'est pas), il est établi qu'elle ne peut souffrir davantage les maux et les horreurs. Partout où sont les Armées (excepté celles des Anglois) le pillage, le feu, les rapt et les meurtres ont été portés à leur plus haut point; l'avarice et la vengeance n'ont rien laissé à désirer aux Officiers ou aux Soldats. Pour parler avec liberté ils surpassent même les atrocités dont les armées Françaises ont été trop souvent justement accusées. Les mesures dont vous parlez dans vos Notes ne peuvent avoir d'autres résultats que d'étendre les limites de cette dévastation. Les armées se répandent dans nos Provinces, et toutes les horreurs que nous avons décrites les suivent à la trace. Tels sont les sentiments du Roi et de ses Ministres sur le nouveau Décret, et leur réponse à l'appel qui leur a été fait.

Il ont l'honneur de se dire avec la plus haute considération. TALLEYRAND. FOUCHE.

LONDRES, le 27 Août - Nous apprenons que Sir James Yeo part dans l'Instant, pour commander, avec une corvette, sur la Côte d'Afrique. Sir R. Hall, dernièrement revenu du Canada, retourne immédiatement dans ce pays, pour prendre la place du Commodore Owen, dans le Commandement des Lacs du Canada, où le Gouvernement a dessein de tenir à l'avenir un établissement respectable.

Le 29 Août - Nous avons reçu ce matin une lettre de notre Correspondant à Paris qui confirme la nouvelle de la renutivité contre le Duc et la Duchesse d'Angoulême à Poitiers. Le Duc s'est comporté avec beaucoup de Révolution. Il a abattu deux des drapeaux qui voulaient ôter le Pavillon blanc de la Fenêtre de l'Hôtel.

Le 31 Août - L'or on lingots est baissé d'un Sheling l'once: l'or étranger en barres étant maintenant à 54: 5: et les Quadruples neuves à 54: 10s.

Le 2 Septembre - Prix des Fonds 3 pr. Cent, Consols 56 1/2. Omnium 64. Marine, 3 pr. Cent 84 3/8.

LONDRES, le 31 Août. - Nous ajoutons plus de foi à la Lettre suivante qu'aux Papiers Français. Les causes qui ont amené le Lord Stewart et le Duc de Bourbon dans ce Pays seroient trouvées bien éloignées d'être pacifiques, et s'accorderoient très bien avec ce que suggèrent les deux dernières publications du Sun.

LONDRES, le 1er Septembre. - Nos Lettres privées de France assurent positivement que le Traité est enfin conclu. A moins que quelque forte impression ait dominé les fâcheux en France nous ne savons comment expliquer le fait, que, tandis que les nouvelles les plus désagréables se répandent sur l'état de l'intérieur, les fonds ont éprouvé une amélioration marquée. Dans le cours du 28 du mois dernier il ont été jusqu'à 62 1/2. On pensoit que le Duc de Bourbon étoit le porteur d'une copie du Traité en Angleterre, et que l'on n'attendoit que la ratification du Prince Régent pour le publier. Il est maintenant vérifié que le Rapport attribué à Fouché étoit l'ouvrage d'un de ses écrivains mercenaires nommé Jeni, et n'étoit qu'une manœuvre de Jacobin pour sonder le peuple. Il paroit qu'elle n'a pas réussi. La nation en général, quoique sentant toutes les misères qui accompagnent ordinairement une invasion, ne paroit nullement porté à augmenter ses souffrances par une résistance téméraire aux grandes armées des Alliés. De là en prédit que la puissance de Fouché tire à sa fin; et même les Journaux assujettis à son contrôle par l'Ordonnance Royale, commencent à montrer les symptômes d'une disposition à le mettre au défi.

Ces Journaux ne nous donnent rien de ce que l'opinion proprement appelée nouvelles. Ils mentionnent les excursions du Roi à Secres et à St. Cloud, et répètent les rapports si souvent répétés de la retraite des Troupes alliées; mais que les conditions de la Paix soient ou ne soient pas conclues, nous espérons que les alliés ne se retireront point de la France, qu'ils n'aient vu toutes les parties de la Mithène sociale en opération régulière. Au nom de l'humanité n'ayons pas la perspective d'une nouvelle Révolution au moment que cette malheureuse nation sera laissée à elle-même. Voyons les lois en opération vigoureuse, les criminels les plus dangereux punis, et les autres privés de tout moyen de troubler de nouveau l'ordre de l'univers.

BATAILLE SUR LE LAC CHAMPLAIN. Cour Maritime Navale. - La Cour Maritime tenue à Portsmouth, à bord du Gladiateur, sur le Capitaine PRINCE, (le plus ancien Officier après la mort du Capitaine Downie), et les Officiers sous son Commandement, pour la perte de l'Escadre Angloise sur le Lac Champlain, a terminé ses procédures Lundi dernier. Voici la décision de la Cour.

La Cour, après avoir mûrement considéré les témoignages, est d'opinion que la prise du Navire de Sa Majesté Confiance, et du reste de l'Escadre, par l'Escadre Américaine, a eu lieu principalement parce que l'Escadre Angloise a été pressée à la bataille avant d'être en état de rencontrer l'Ennemi, la coopération promise des forces de terre n'ayant pas été mise à effet, et par les lettres pressantes de leur Commandant en Chef, par lesquelles il parloit que le 10 Septembre 1814 il attendoit seulement que l'attaque navale donneroit l'assaut aux fortifications de l'Ennemi; et le signal de l'approche le lendemain ayant été fait en soulant les Canons, ainsi qu'il avoit été déterminé entre le Capitaine Downie et le Major Coore, et laquelle coopération promise avoit été communiquée aux autres Officiers et aux équipages de l'Escadre Angloise avant le commencement de l'action.

La Cour est cependant d'opinion, que l'attaque auroit eu plus d'effet, si une partie des Chaloupes Canonnières ne se fût retirée de l'action, et si d'autres vaisseaux n'eussent pas été empêchés par les vents d'aller aux postes qui leur étoient assignés. Que le Capitaine Pring du Lynet et le Lieutenant Robertson, qui a succédé au Commandement de la Confiance, après le sort déplorable du Capitaine Downie, dont la conduite a été marquée par la plus grande bravoure, le Lieutenant Christopher Bell, commandant le Murray et Mr. Robertson, commandant le Brevin, Chaloupes Canonnières, qui ont paru pour subir leurs Procès devant cette Cour Maritime, se sont conduits avec beaucoup de zèle, de bravoure et d'habileté durant l'action; que le Lieutenant William Hicks commandant le Finch, s'est aussi conduit dans l'action avec beaucoup de bravoure; que les autres Officiers survivants et l'équipage du Vaisseau à l'exception du Lieutenant McGhie du Cés qui n'a pas paru ici pour subir son Procès, se sont aussi comportés avec bravoure; et que le Capitaine Pring, le Lieutenant Robertson, le Lieutenant Hicks,

le Lieutenant C. Bell et Mr. James Robertson, et le reste des Officiers survivants et l'équipage à l'exception du Lieutenant McGhie doivent être honorablement déchargés, et ils sont en conséquence par le présent très-honorablement déchargés.

PARIS, le 29 Août. - Il y a eu une grande revue de douze Régiments d'Infanterie Prussienne et de dix de Cavalerie; dans les Plaines de Grenelle. Ces Troupes ont fait différentes manœuvres et avoient une belle apparence.

Le 25 Août. - Madame Nry s'est présentée il y a deux jours, à la Maison du Duc de Rohan. La réponse d'un grand Monarque à son intercession en faveur de son mari, n'a pas été favorable. - Gazette de France.

La Ville d'Arras n'a pas encore ouvert ses portes aux Alliés. Le Marquis de Mouchéme est nommé par le Roi, Commissaire Français à l'Ile de St. Hélène.

On rapportoit à Vésoul, que différents corps de l'armée Autrichienne, se préparoient à partir pour l'Italie.

Nous apprenons de Nuremberg qu'une armée Russe qui venoit de la Pologne, et qui est arrivée le 5 à Francfort sur le Main, dans la vue de s'avancer vers le Rhin, a reçu un contre ordre le 9, et va s'en retourner en Palogne.

BORDEAUX, le 29 Août. - Le Duc d'Angoulême est maintenant en voyage pour l'Espagne, et va être immédiatement suivi de Madame la Duchesse. Ils seront accompagnés d'une suite nombreuse.

Le Bal donné par Madame la Duchesse d'Angoulême le soir de la Fête du Roi, au Château Royal, a été conduit avec une magnificence qui n'a pu être surpassée que par la présence d'une Princesse qui est l'objet de l'amour et de l'admiration de toute la France. Le Souper a été somptueux. Son Altesse Royale s'est retirée à minuit, mais la Danse a continué jusqu'au point du jour.

Le Marquis de La Roche Jaquelin est décédé. Le Marquis de La Tour du Pin, Commandant du Département de la Gironde, a commandé à tous les Officiers Généraux et d'Etat Major, &c. de la ci-devant Armée des Pyrénées Occidentales de Bonaparte, de se retirer sans délai chez soi, et d'y attendre des ordres ultérieurs.

Toulouse, le 25 Août. - On rapportoit avant hier que les Troupes Espagnoles en quartier près de Bellegarde menaçoient nos frontières. Quoique ce rapport fût contraire à la teneur de la Proclamation du Maire de Bayonne, le Général Ricard a pris des mesures de sûreté, et est parti pour les frontières par le chemin de Perpignan. On nous assure que les Quartiers Généraux étoient hier à Carcassonne. Le Bataillon de Marie Thérèse, un Régiment de Lanciers, un Bataillon d'Artillerie, &c. sont partis pour la même destination. Toutes les Troupes dans les Départements voisins sont placées sur l'établissement de Guerre. Ces sages mesures de précaution, et surtout les explications du Comte Abival, Commandant de l'Armée Espagnole, devroient dispenser de toutes inquiétudes.

BRUXELLES, le 25 Août. - Des nouvelles de Vienne du 18, contiennent ce qui suit:

Le mariage de son Altesse Impériale, l'Archiduchesse Charles sera célébré, que quand la Cour sera de retour de Milan. Le séjour du Prince à Mayence, semble avoir, outre son commandement militaire, un objet politique très important.

On pressent que le Lorraine retourneroit sous la puissance de l'Autriche, et formeroit un troisième appanage sous l'Archiduchesse Charles.

VIENNE, le 9 Août. - L'Impératrice est revenue le 7 à Baden, de sa petite excursion, et est descendue à l'Hôtel où reside l'Archiduchesse Marie Louise. Le lendemain l'Impératrice et l'Archiduchesse quitteront Baden, et retourneront à Schoebrunn. Cette dernière est occupée depuis quelques semaines à étudier la langue Angloise pour laquelle Mr. Listy, Anglois, a l'honneur d'être son Maître. Cette auguste Princesse n'a jamais été si gaie depuis son retour dans son pays qu'elle l'est à présent, ce qui prouve aussi son air de santé. Son goût pour les beautés de la nature peut se satisfaire pleinement dans le charmant voisinage de Baden. Le jeune Napoléon visite ordinairement sa Mère deux fois la semaine, accompagné de son Gouverneur, le Comte Maurice Von Dietrichstein.

On recrute ici sans interruption; il est déjà arrivé quelques milliers de recrues de la Lombardie, lesquelles sont exercées avec leurs armes, et envoyées à leurs régiments. On dit qu'on recrute 80,000 hommes dans la Hongrie, et l'on a déjà commencé à le faire dans tout les comtés.

MILAN, le 15 Août. - Des Lettres de Rome, disent que Gaieté s'est rendu.

NEW-YORK, le 30 Oct. - Arrivé, ce matin, le Navire Ceris, Capitaine Smith, en 48 jours du Havre de Grace. Il n'apporte point de dates de Paris plus récentes que celles que nous trouvons dans nos Papiers de Londres. On rapportoit au Havre que le Maréchal Ney avoit subi son Procès et avoit été exécuté; et que le Traité, si long temps attendu, entre les Puissances Alliées et la France avoit enfin été signé.

BOITON, le 18 Octobre. - Arrivé hier au soir en ce port, la Baque Léopard, Capitaine Maratela, en 48 jours de Bordeaux. Le Capitaine Maratela dit que tout étoit tranquille dans et autour de Bordeaux, et que toutes les Classes du peuple étoient enthousiasmées dans la cause des Bourbons et de la liberté du Commerce.

Une lettre du Havre, datée de Mardi, annonce l'arrivée d'une Frégate Angloise, avec Savary et Lallemand à bord Elle avoit le Pavillon blanc et le Pavillon Anglois, et elle fut reçue par une Salve de la Forteresse; mais on ne leur permit point de débarquer qu'on n'eût reçu des instructions de Paris.

ESPAGNE. - On dit qu'il se fait des préparatifs dans plusieurs des Châteaux Moraques en Espagne, pour y renfermer un nombre de Libérés qui viennent d'être arrêtés. On estime à 51,000 le nombre de personnes arrêtées en Espagne, pour leurs opinions politiques!

ALBANY, le 19 Oct. - Le Major Général Brown, et sa suite sont maintenant en tournée sur la frontière du Nord, afin dit-on, de choisir une position convenable pour un poste Militaire, dans le voisinage de la ligne entre les Etats-Unis et le Bas-Canada, pour empêcher, dans le cas d'une guerre future, les vaisseaux de l'Ennemi d'entrer dans le Lac Champlain. On pense généralement que la Pointe de Rouse est l'endroit que l'on choisira.

QUEBEC.

JEUDI, LE 2 NOVEMBRE, 1815.

On a reçu, par la voie des Etats-Unis, des Dates de Londres jusqu'au 29 Septembre.

Les derniers Rapports de Paris et à Londres étoient en faveur d'un arrangement prompt et pacifique entre la France et les Alliés. On pensoit que l'Angleterre s'emploieroit fortement à effectuer cet objet, et que son influence auroit beaucoup de poids. Elle est dans le fond plus intéressée qu'aucune des autres Puissances à établir un état de Paix dans toute l'Europe. Les armées sont en grande partie payées par elle, et il paroit que tant qu'elles demeurent en France, elles auront soin aussi de la faire payer par le peuple de France.

Le seul point que le Gouvernement Anglois aura à prendre en considération avant d'institer à faire retirer les Armées Alliées de France, sera, s'il y a apparence que le Gouvernement de Louis puisse se soutenir après que les Armées se seront retirées; si un autre Gouvernement dangereux pour la France et pour ses voisins ne sera pas encore promptement établi en France. La République n'étoit pas moins dangereuse que Bonaparte. La France tant qu'elle conservera sa population actuelle et ses limites, sera toujours puissante. Un tel Gouvernement est Monarchique ou Républicain se rappelle ce qu'a récemment souffert le peuple des armées étrangères, pour unir le tout pour son soutien. Sous un Gouvernement stable, cinq années répareroient complètement les pertes de la France et la rendroient aussi formidable que jamais. En même temps la grande Alliance pourroit être dissoute.

Si l'on en juge d'après le passé, le Gouvernement des Bourbons ne peut pas se maintenir en France sans assistance étrangère. Il a été deux fois chassé, une fois en 1791, une fois en 1815, sans assistance étrangère; et dans le dernier cas sans que le bras d'un seul Français ait été levé pour sa défense. En 1814 les Bourbons auroient pu être rétablis avec le consentement de la nation; en 1815 il n'y a pas la moindre apparence de consentement national. Le peuple doit les regarder comme des Princes qui leur sont donnés par des nations étrangères. Il suit que le Roi étoit partie dans le Traité du 25 Mars dernier, et il faut qu'il paye sa proportion des Troupes étrangères qui sont entrées en France, ont ravagé les Territoires Français, et l'ont mis sur le Trône. La présence d'armées étrangères, et le paiement de contributions aux Alliés ne peuvent pas être cachés; et les impressions que cela peut causer sont extrêmement défavorables à la durée du Règne des Bourbons. Si la Paix pouvoit être établie, et suivie de plusieurs années de bon gouvernement, ces impressions pourroient être effacées; mais en

même temps les nations voisines ne croiroient pas qu'il fût sûr de réduire ces grands établissements militaires, dont le soutien pèse si fortement sur la population.

Que reste-t-il donc à faire? Satisfaire les Provinces des frontières, y nourrir les armées, mettre des garnisons, faire contribuer le reste de la France. Nous craignons bien que ceci ne puisse pas se faire sans de nouveaux débats; et peut-être une rupture de l'Alliance. Si cela peut se faire sans produire cet effet immédiatement, combien de temps un pareil état de choses continuera-t-il? Le premier pas vers la chute de Bonaparte a été d'imposer un Roi aux Espagnols. L'oppression a fait élever l'Allemagne contre lui. La Puissance des Alliés n'est pas plus forte maintenant que celle de Bonaparte en 1808.

La punition de quelques-uns des Chefs qui ont dernièrement abandonné le Roi, ne sera d'aucun avantage pour sa cause ou pour celle des Alliés. Il y a plusieurs cent mille hommes en France qui savent qu'ils ont concouru dans leur crime; ces hommes sont liés à toutes les familles en France. Eux et ceux qui leur sont liés peuvent craindre pour un temps, mais ils auront. Dans des temps de troubles religieux ou politiques, l'opinion du crime n'accompagne pas généralement la punition. Dans un Pays où tant de punitions de cette nature ont eu lieu, ces vingt dernières années, c'est peut-être moins le cas que dans tout autre. Les amis et les partisans de ceux qui sont punis les regardent plutôt comme des Martyrs que comme des Criminels; et il devient bientôt aussi honorable de mourir sur l'échafaud que dans le champ de bataille.

La Cour de Sessions de Quartier pour ce District a été ouverte Jeudi dernier, et, avec l'assistance de l'Honorable Jean Mux et des Membres du Conseil, et de quelques-uns des Juges de Paix, a fini toutes les affaires de la Session, Lundi le dernier jour du Terme, sans causer de grands inconvénients au Public au parties intéressées.

Vendredi il a tombé de la Neige en quantité suffisante pour couvrir la terre. Elle a été suivie d'une forte gelée, et Lundi la Neige a tombé six pouces d'épais. Mardi au matin avant le lever du Soleil le Thermomètre étoit à 26 degrés au dessous du point de gelée. Il a monté depuis à 46, et le temps est maintenant doux. On a vu passer des glaces dans le Fleuve mais non point de manière à nuire à la navigation.

Il n'y a pas de vérité mieux établie que celle-ci, que les bons chemins accélèrent l'amélioration d'un Pays. Ils épargnent du temps et diminuent les frais, dans l'échange des denrées, ce qui est une des principales causes de cette amélioration. La compétition s'étend avec eux, et c'est la compétition qui établit un prix juste dans toute leur étendue.

C'est cependant, généralement parlant, une erreur de penser que le prix du produit de l'agriculture dans ce marché seroit diminué par l'ouverture de chemins jusqu'à la ligne des Américains. L'un portant l'autre il seroit plutôt augmenté. Il est bien connu que dans des temps ordinaires, le prix de ces produits est plus haut dans les Ports de mer des Etats de la Nouvelle Angleterre qu'à Québec. La conséquence d'un bon chemin qui s'étendrait jusqu'à la ligne, seroit de mettre les prix à peu près de niveau, les distances étant à peu près égales. Le prix à Boston, par exemple, seroit diminué, et celui de Québec augmenté. Ce ne seroit que dans des temps extraordinaires, tel que durant l'Embargo et la Guerre, que le Marché de Québec y gagneroit; et il n'est pas probable que ces temps reviennent bientôt. Nos prix du temps de Paix ne sont pas encore revenus; mais ils approchent bien vite. Ils doivent être au dessous d'après l'état de nos chemins, parce que nous n'avons par les mêmes avantages, par rapport aux consommations étrangères. Notre Port est fermé six mois dans l'année; les leurs sont ouverts toute l'année. Il y a six mois d'intérêt de perdu. Les Américains ont un plus grand choix de marchés étrangers; ils sont admis dans presque tous ceux où nous pouvons aller, presque sur le même pied, et ils ont tout l'avantage du marché. Le produit de nos frontières et même de l'intérieur de la Province, doit, dans des temps ordinaires, avec de bons chemins et une communication libre, aller dans les Etats-Unis.

Par rapport à l'intérêt national, il seroit sage de borner nos communications avec les Etats, à deux, le Fleuve St. Laurent et le Lac Champlain, et de les encourager pour les fins du Commerce. Les Américains ne négligent ni les avantages de commerce ni les avantages politiques. Le projet d'un Canal depuis Albany jusqu'à Lac Erie est revenu sur le tapis; ce Canal, lorsque les droits de la Guerre seroient ôtés, rendra New-York le centre de presque tout le Commerce du Haut-Canada. Ils vont bâtir, sur les lignes, un Fort pour commander la Navigation du Lac Champlain, qui formera un dépôt pour l'invasion future du Bas Canada, dans le cas de Guerre. Un autre entre St. Régis et Ogdensburg suivra probablement bientôt, pour commander la Navigation du Fleuve St. Laurent. De sorte qu'entre des Forts et des Canaux, avec l'influence qu'ils pourront acquérir dans les Canadas, ils se croiront assez sûrs du succès à la prochaine tentative. La balance d'influence, provenant de communications étendues est toute entière du côté des Etats-Unis. Il est très-aisé de rendre Américain un Colon Anglois; très-difficile de rendre un Américain un Anglois.

Notre politique seroit de faire des Améliorations, commençant toujours le côté le plus près de chez nous; et de faire en sorte que les Américains aient parmi nous aussi peu d'influence que possible.

LANGUE FRANCOISE ET ANGLOISE.

MR. TANSWELL sera à son Académie tous les Matins depuis 8 jusqu'à 10 heures, et depuis 3 heures jusqu'à 8 de l'après-midi, pour donner aux Messieurs des connaissances parfaites dans ces langues nécessaires.

AVIS PUBLIC EST PAR LE PRESENT DONNÉ.

QUE les Soussignés présenteront une Pétition à la Législature du Bas-Canada, à la prochaine Session, afin d'obtenir un privilège exclusif de mettre en pratique une Machine de la plus grande utilité, tant pour le service de Sa Majesté que pour le Public, dont ils sont les inventeurs, et dont un Modèle sera présenté à la Chambre.

PIERRE MAILLOUX, ANTOINE CORBIN.

Quebec, le 31 Octobre, 1815.

LIVRES FRANCOIS.

LES Livres appartenant à Mr. A. GERMAIN, (sauvés de la Destruction, par les Eléments qui sembloient s'être réunis pour en faire la plus belle parti de livres importés depuis longtemps en ce Pays,) seroient exposés en vente dans un des appartements du second étage de l'Évêché, Lundi le sept du courant à Dix heures du matin et les jours suivants.

AVIS PUBLIC. - Tous ceux qui ont des Comptes contre les Steam Boats Malabar et Swiftons, sont requis de les produire respectivement pour qu'ils soient réglés. JOHN MOLSON, Jr.

Quebec, 27e. Octobre, 1815.

AVENDRE cette grande et spacieuse Maison appartenant à Madame Veuve Drapeau dans la rue du Haut au Matelot, No. 22, avec ses dépendances, à deux étages, greniers, caves, et aussi un Terrain adjacent, un grand Quai de 150 pieds de long sur 80 de profondeur. Cette Maison est bien propre pour tout espèce de commerce. S'adresser à Madame DRAPEAU, les plus grandes facilités seront données pour le paiement.

Quebec, 1er. Novembre, 1815.

LES Soussignés ont 188 quarts de Femmes de différentes qualités qui descendent de Montréal en bon état.

CAMPBELL & CHAPMAN, No. 16, Rue St. au Matelot.

Quebec, 18 Octobre, 1815.

Le Soussigné vient de recevoir par le Carrick de Liverpool, Le de beau Services à Thé, dans le dernier goût. Aussi 3 caisses de Verres à Montres, qu'il vendra à bon marché pour argent comptant ou à court crédit. JAMES G. HANNA. Quebec, le 26 Octobre, 1815.

DANS LE BANC DU ROI - QUEBEC.

Termé d'Octobre, 1815.

NICOLAS VENNERE, vs. SAMUEL IRELAND.

CECI est une Action de Dommages pour avoir été arrêté sans cause probable, le Défendeur ayant fait prendre le Demandeur dans le mois de Mars, sur un Warrant d'un Juge de Paix, étant accusé d'avoir dérobé un Porte-feuille appartenant au Défendeur.

Il paraît que l'arrestation auroit eu lieu par une erreur. Un ami du Défendeur lui avoit pris son Porte-feuille de sa poche en jouant, et le lui a rendu après l'arrestation. Plusieurs témoins ont prouvé le bon caractère du Demandeur, et l'on alloit procéder dans la cause lorsque le Défendeur, par son Procureur, a avoué son erreur et a offert de confesser jugement; ce qui a été accepté par le Demandeur et le Jugement a été entré en conséquence.



GORDON DRUMMOND.

GEORGE TROIS, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi — A nos bien aimés et fidèles Conseillers Législatifs de notre Province du Bas-Canada, et à nos fidèles et bien aimés Chevaliers, Citoyens et Bourgeois de notre dite Province élus et convoqués aux fins d'être présents à l'Assemblée qui doit avoir lieu et être tenue dans notre Cité de Québec, le huitième jour de Novembre prochain, et à chacun de vous SAUVEUR — Vê que pour certaines affaires urgentes et difficiles nous concernant ainsi que notre Etat et la Défense de notre dite Province, nous avons ordonné que notre Assemblée ait lieu au jour et place susdits, afin de traiter et conclure sur telles matières et choses qui auraient été alors proposées et sur lesquelles il aurait été délibéré, et pour de certaines causes et considérations qui nous engagent spécialement nous avons jugé nécessaire de proroger notre dite Assemblée en sorte que vous n'avez de vous être obligés de paraître dans notre dite Cité de Québec ledit huitième jour de Novembre prochain, car nous voulons que vous et chacun de vous soyez avant à nous en présence de délégués et cet égard; ordonnant et enjoignant fermement par la présente des présentes à vous et à chacun de vous et à tous autres y intéressés que vous soyez et paraissez dans notre dite Cité de Québec, le Trentième jour de Décembre prochain, pour traiter et conclure sur telles choses qui par la faveur de Dieu, dans notre dite Assemblée par le Conseil de notre dite Province pourrout être ordonnées. En foi de quoi nous avons fait signer les présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de notre dite Province: Témoins notre Sceau et bien aimé Sir GORDON DRUMMOND, Chevalier Commandeur du Très-Honorable Ordre Militaire du Bain, Administrateur en Chef, dans et sur notre dite Province du Bas-Canada, &c. &c. &c. Au Château Saint-Louis, dans la Cité de Québec, dans la dite Province, le Vingt-quatrième jour d'Octobre, dans l'année de notre Seigneur Mil huit cent quinze, et dans la Cinquante-cinquième année de notre Règne. G. D. THOMAS DOUGLASS, Greff. C. en Chancellerie. Traduit par Ordre de Son Excellence, PH: A. DE GAFFE, S. et T. F.

Province du Bas Canada EN vertu d'un WRIT d'Exécution émané de la Cour du Banc du Roi de Sa Majesté pour les causes civiles dans et pour ledit District, à la poursuite de Joseph Proulx, Cultivateur, de la Paroisse de Nicolet, contre les terres et possessions de Marie Anne Lorrainville Veuve de feu Michel Guille de la Paroisse de Saint-François dans ledit District, à moi adressé, j'ai mis et pris en Exécution comme appartenant à ladite MARIANNE LORRAINVILLE Veuve GUILLE. Un morceau de terre sis et situé en ladite Paroisse de Saint-François contenant dix arpents sept perches dix pieds et six pouces de front sur vingt huit arpents plus ou moins de profondeur, borné par devant à la Rivière St. François, et joignant d'un côté au Nord à Simon Guille et d'autre côté au Sud aux Mineurs Guille, avec la juste moitié dans une maison, une laiterie, un hangar, une grange, deux étables construites sur la terre dont le morceau susmentionné dessus fait partie. Or je donne par le présent avis que le morceau de terre ci-dessus désigné avec moitié dans les dits bâtiments sera vendu et adjugé aux plus offrant et dernier enchérisseur à la porte de l'Eglise de St. FRANCOIS aux LUNDI le QUATRIEME jour de DECEMBRE prochain à DIX heures du matin auxquels temps et lieu les conditions de vente seront énoncées.

L. OUGY, Shérif. Tous ceux qui ont des prétentions sur les dits morceaux de terre et prémisses ci-dessus désignés, soit par hypothèque ou autre droit ou servitude, sont par le présent avis d'en donner avis au dit Shérif, à son Bureau, dans la ville des Trois-Rivières, suivant la loi, et de plus qu'aucune opposition afin d'annuler ou de distraire le tout ou partie des dits morceaux de terre et prémisses, ou afin de charge ou servitude sur iceux, ne sera reçue durant les quinze jours qui en précéderont la vente. Bureau du Shérif, 26e. Juillet, 1815.

DISTRICT DE LA VERTU D'UN WRIT DE FIERI FACI. **QUEBEC.** EN vertu d'un WRIT de la Cour du Banc du Roi de Sa Majesté pour le District de Québec, à la poursuite de Isaac Roberts de la Paroisse de Québec, dans le Comté de Québec, dans le District de Québec, Marchand, contre les Terres et Possessions d'Augustin Laveaux de la Cité de Québec, dans le dit Comté et District de Québec, Ferblantier ou Forgeron, à moi adressé, j'ai mis et pris en exécution comme appartenant au dit AUGUSTIN LAVEAUX, un emplacement situé en la Haute Ville de Québec, rue St. Jean sur lequel emplacement est construite une Maison en pierres à deux étages du côté de la dite rue St. Jean, et à un étage par derrière; joignant le tout d'un côté à Monsieur Alexis Manjon, et d'autre côté à Joseph Debelle. Or je donne avis par le présent que le dit emplacement et Maison sera vendu et adjugé au plus haut enchérisseur en la SALLE d'AUDIENCE dans la Cité de Québec, LUNDI le VINGT-DEUXIEME jour de JANVIER prochain, à ONZE heures du matin auxquels temps et lieu les conditions de la vente seront énoncées.

JA. SHEPHERD, Shérif. Tous ceux qui ont des prétentions sur le dit emplacement et Maison, soit par hypothèque, servitude ou autrement, sont par le présent avis d'en donner avis au dit Shérif, à son Bureau dans la Cité de Québec, suivant la Loi; et de plus qu'aucune opposition afin d'annuler ou de distraire le tout ou partie du dit emplacement et Maison, ou afin de charge ou servitude sur iceux ne sera reçue par le dit Shérif durant les quinze jours qui en précéderont la vente. Québec, 14 Septembre, 1815.

MARCHANDISES NOUVELLES. JOHN MACNIDER vient de recevoir par la Calédonie, de Londres;

UN assortiment général et très étendu de Lainages propres à la Saison, consistant en Draps et Casimires superfins, à Pelisses et communs, Couvertes, Flushing olive, Crainrien gris, Flanelles blanches, jaunes, rouges, vertes et bleues, Bége vert, bleu et rouge, Tapis, Bergamotte, Peluche, Bombastie croisée, à carreaux, uni, de couleur et noir, Schalles et Echarpes de Castille, Bas, Gants, Calottes rouges et grises, Ceintures et Casimires cramoisies et écarlates.

AUSSEI — Florentines de soie noire, Satins et Sarinets noirs et de couleur, Crêpes de Canton, Sarinets et Taffetas de la Chine, noirs et de couleur, Mouchoirs de Soie jaune, bleue et autres couleurs, Mouchoirs de Barchine, croisés, noirs et de couleur, Crêpe vert, blanc, noir et de couleurs assorties, Bombastin noir et de couleur, Bâties Françaises, Dentelles de Fil, Gants de soie noirs, blancs et de couleur, pour les Messieurs et les Dames, de de Castor et d'agneau noir et gris, de longs de Cabron blancs et de couleur, pour les Dames, de de Chamoi pour les Messieurs, et blancs pour le Militaire, un assortiment de Gants doublés en laine d'agneau, pour les Messieurs, les Dames et les Enfants, Savon de Windsor, Chandelles de Blanc de Balaine, Vinaigre du Vin blanc, Huile d'Olive, Câpres de France, Câpres de Champagne, et autres Sauces, Poivre blanc, noir, long et de Cayenne, Muscades, Cloux, Moutarde, Gingembre, Sages, Arrow-root, Biapois, Pierres bleues, Orge, Riz, Farine d'Avoine, Thé Hyson, Souchong et Vert, Sucre blanc, Vin de Madère Particulier de Londres, en Pipes, en Barriques et en Quarts, et une variété d'autres articles qui seront vendus à bon Marché pour argent comptant ou à court crédit. — Québec, le 12 Octobre, 1815.

SE débarquent maintenant du Sterling, de Londres et à vendre par les Soussignés: — Casomade en Boucauts et tiersons, Savon en chandelles de 36 et 48 lbs. vin de Madère en pipes et en barriques, chandelles à moule et à la baguette, de 4, 6, 8 et 10 à la livre en caisses de 5 douzaines, orge, moutarde, noir de souliers, bouchons de liège, fil de couleur &c. W. SANDERSON, & Co. Québec, le 17 Octobre, 1815.

LE Soussigné du Curateur aux Biens et à la Succession vacante de feu Mr. JAMES BRITAIN, de Kingston sur Hull, Marchand, prie tous ceux qui lui doivent de payer immédiatement, et ceux qui ont des demandes, de présenter leurs Comptes afin qu'ils soient examinés et liquidés aussitôt que possible. JAMES HEATH. Québec, le 21 Septembre, 1815.

POUR LIVERPOOL. LE beau Brig Alexander, Capitaine James Vickers, commencera à charger pour le Port susdit, dans dix jours, et fera voile vers le 15 du mois prochain. Une bonne partie de sa cargaison est déjà engagée. Ses Chambres pour les Passagers sont excellentes. Pour fret ou Passage s'adresser au Capitaine Vickers à bord au quai de Brehay, ou à JAMES HEATH. Qui a à vendre les effets suivants qui se déchargent du vaisseau susdit: 14 Tonneaux de Charbon, 20 Tonnes de Rum de la Jamaïque, 6 Pipes de véritable Genièvre, 3 Tonneaux de Café de la Martinique, 40, Tonneaux de Sucre, 15 à 24 pouces sur 2 pouce, 7 Boucauts de Couvertures et de Soies, 20 Balles de gros Bas de Laine, 30 quintaux de Fromage. Il a aussi 20 Caisse de Thé Twanky. Québec, le 19 Octobre, 1815.

LE Soussigné à Vendre au Prix d'Achat, pour Argent Comptant: 200 Pièces de Batiste de Cordon assortie, 100 Pièces de Drap long, 100 Pièces de Casimires, 100 Pièces de Drap à Pelisses, 100 Pièces d'Indiennes communes. BENJ. TREMAIN, No. 5, Rue St. Pierre. Québec, le 4 Juillet, 1815.

CAMPBELL & CHAPMAN ont reçu par les dernières arrivées. Quelques Quarts d'Aile d'Alou, et du Brown-Steak de Londres en quarts de 3 et 5 douzaines. Québec, le 9 Octobre, 1815.

A VENDRE 32 Mille Planches de Kamouyaska et du Nord, Madriers, &c. S'adresser chez Mad. Chateaufort, Rue Saint-Jean-Matlot No. 42. JEAN M. BELANGER. Québec, le 3 Août, 1815.

SE débarquent maintenant du Galédonie, de Londres, et à vendre au Magasin, No. 30, Rue St. Pierre à la Basse-Ville. OULQUES Estampes représentant le Prince Régent, l'Empereur de Russie, le Comte Plaffoff, le Prince Blucher, Wellington et Bonaparte, avec des Cadres élégants dorés et vernis.

2 Caisse de Papeterie, 4 Do. d'Instruments de Parfums assortis, 1 Do. de Savon aromatique et transparent de 4 Do. de Savon de Rose, de l'Orient, de Ceylan, et de Windsor, 6 Do. de véritable Eau de Cologne, 2 Valise de Bottes Héroïques et à la Wellington, 5 Do. de Drap superfine de Merino pour des Pelisses, avec garnitures, &c. Et les Soussignés attendent de jour en jour par le Sterling, 40 Caisse d'excellent vieux Hoek, et quelques Boucauts de Verres, &c. &c. J. C. REIFFENSTEIN, & Co. Québec, le 4 Octobre, 1815.

A VENDRE quelques Mille Minots de Sel et une petite quantité de Charbon, reçus par le Navire Berkby, de Liverpool; aussi un assortiment général de Marchandises sèches, comprenant quelques Balles de Laines, récemment arrivées, et propres à la Saison. Le Soussigné a aussi environ 20 Paniers de Faïence et quelques quarts d'excellent Porter de Londres, dont il disposera à des prix réduits. JNO. G. CLAPHAM, No. 10, Rue du Sault au Matlot. Québec, le 19 Octobre, 1815.

NOUVELLEMENT reçu par le Sterling de Londres, et l'Alexander de Liverpool; Une Caisse de Dentelle de Fil 1 valise de Gants de Cabron et de Bas de soie, 2 balles de Rédingottes de Flushing, 2 Caisse de Bottes Héroïques et à la Wellington, 6 Do. de Ciro à cacher, oubliés dans des boîtes de fer-blanc, encore rouge et noire dans des jarres de grès, 1 do. de tabac en poudre des Pays étrangers, 1 do. de boîtes à allumer du feu, et allumettes, 1 Do. de peignes d'écailles de Tortue pour les Dames, 1 do. de broches pour les dits et les hommes, 3 do. de Joailleries assorties, consistant en Cachets d'Or, Chânes de Montres de Belcher, tabatières, colliers de Dames, rubis et Perles, anneaux de doigts et boucles d'oreilles de véritable Améthiste, un beau fort piano avec un petit orgue qui y tient, 6 Caisse de verres assorties, 2 do. contenant des carafes, gobelets, salières, &c. et chement taillés en diamans. 25 Caisse de marinades assorties, 10 do. d'huîtres marinées en France, et 40 do. de véritable vieux Hoek, venant en droiture de Hoekheim. Ils attendent de jour en jour, 10,000 volumes de livres Français, achetés à la dernière Foire de Leipzig, et 10 Caisse de joujou d'Allemagne. J. C. REIFFENSTEIN, & Co. No. 3, Rue St. Pierre, Basse Ville. Québec, le 18 Octobre, 1815.

AVERTISSEMENT. LE Comité de la Société du Feu a jugé expédient de convoquer une Assemblée Générale laquelle se tiendra à l'Hôtel de l'Union, Vendredi le 3 Novembre prochain, à 6 heures du Soir, afin de mettre devant les Membres des matières importantes qui concernent la Société. HAMB. GOWEN, Secrétaire. Québec, le 22 Octobre, 1815.

LE Soussigné étant sur le point de laisser la Province, a nommé William Burns, Esq., pour agir pour lui durant son absence, et à qui tous les papiers qui lui sont dus seront payés, et tous les Comptes qui lui seront présentés. Québec, le 21 Oct. 1815. ABIGAIL SHAW.

ON a BESOIN D'UN CONSTRUCTEUR DE MOULINS. UN homme capable d'ériger un Moulin pour sécher la Filasse et carder l'Etroupe, trouvera beaucoup d'encouragement en s'adressant à ADAM RENNIE, Jacques Carrier, le 12 Octobre, 1815.

LES Soussignés viennent de recevoir les différents Vins suivants: 2 Pipes d'excellent Madère, 3 Barriques de Vin de Port, 3 Pipes de Vin de Port, 2 Barriques de Vin de Port. On trouvera les Vins ci-dessus, sinon supérieur, au moins égaux en qualité, à aucun Vin qui ait jamais été importé en cette Province. LE PLUS BAS PRIX. Quarts. Barrique. Pipe de 110 Gallons. Madère — £30 £57 10 £110 Port — £27 10 £52 10 £103 Do. HENDERSON BROTHER & Co. Québec, le 4 Octobre, 1815. N. B. Il y aura des montres de prêtés sous peu de jours.

ECARTEES — Deux Caisse de Chandelles de blanc de Madère, marquées I N No. 15 et 15, débarquées de Calédonie, Capitaine Livingston, de Londres le 10 du Courant, que l'on pense avoir été enlevées du Quai de la Reine par un voleur. Toute information concernant icelles sera reçue avec reconnaissance, et les frais payés par JOHN MACNIDER. Québec, le 19 Octobre, 1815.

A VENDRE au Magasin des Soussignés, de l'Esprit de la Jamaïque de bon goût, Rum des Isles sous le vent, sucre blanc en boucauts, lard de Meas, d'Irlande, tabac de Virginie en feuilles, cuir Anglois à semelles peaux de veaux, Souliers de veau, Do. militaires, poivre noir, thé, single et twanky, indigo, aneres. JONES WHITE & MELVIN. Québec, le 17 Octobre, 1815.

A VENDRE chez le Soussigné, 140 Pièces de véritable batiste Française, 30 Caisse de Thé vert, et 4 Caisse de jeune Hyson. Québec, 23e. Octobre, 1815. FR. DURETTE.

NOYAU de la Martinique et Shrub de la Jamaïque. — Les Soussignés ont reçu par les dernières arrivées, 100 Caisse de véritable Noyau de la Martinique, et de Crèmes assorties, 30 quarts de shrub, qu'ils garantissent de la meilleure qualité, et qui vendront à bon marché pour argent comptant. CHIHNI, VERINA, & Co. Québec, le 18 Octobre 1815. N. B. Ils ont aussi à vendre à leur magasin No. 17, Rue St. Pierre, 30 Caisse de Thé Souchong, 15 quarts de café de la Jamaïque, et quelques tonnes de melasse.

A VENDRE par le Soussigné Huit Pipes de vrai Genièvre de Rotterdam, 30 Barriques de Porter, d'Aile et de Biere de Table, 150 douzaines d'excellent Vin de Port en bouteilles, et 250 douzaines de Porter et d'Aile en bouteilles, dans des Caisse de 3 à 6 douzaines, 100 grappes de Bouchons de liège pour le Vin, 300 Do. Do. pour la Bière, 4 boucauts de Noir de Souliers de Birnie, 4 Caisse d'habits, de Vases, de Cuillottes, &c. à la mode et bien faits, 1 Balle de Hardes faites, de couleurs assorties, 150 Colis de Soldats, Vergettes, Brosses de couleurs assorties, 150 Colis de Planchers, Pinceaux, Toile à Voiles No. 1 à 8, Toile à Sacs, Onaburgo, Russie et Russie imité, Fil de couleurs, Bas Militaires, Gros Lainages. THO. CHRISTIE. Québec, le 26 Juin, 1815.

A LOUER jusqu'au premier de Mai prochain, Meublée ou non Meublée, possessions données le 10 Novembre. UNE petite Maison située dans la Basse Ville de Québec, convenable pour une petite famille, la personne qui la prendra pourra avoir une étable à deux places et une remise près des prémisses. S'adresser à JOHN L. MAQUAY, Jr. Québec, 14 Septembre, 1815.

A VENDRE de gré à gré, une grande et superbe Maison en Pierre, avec une Cave de la grandeur de la dite Maison, dans laquelle il y a plusieurs Salines, un beau Magasin à l'épreuve du feu, et autres dépendances consistant en deux Ecuries, deux Hangars, une Remise, une Saline, une Laiterie, une Glaçière, et un Puit, le tout en bon ordre, deux bons Jardins et une Cour spacieuse formant un terrain d'environ trois quarts d'arpent de large, sur un arpent et demi de profondeur, situé à St. Ours sur la Rivière Richelieu, au bout duquel terrain il y a un Quai très commode pour l'embarquement des grains. Le tout situé très avantageusement pour le Commerce. Pour les conditions, s'adresser à Mr. CHARLES LARÉ, Marchand à Québec, ou au propriétaire Soussigné à St. Ours. St. Ours, le 5 Août, 1815. JACQUES LAPPARD.

A VENDRE et Possession donnée au Premier de Mai prochain. — Cette belle MAISON DE CAMPAGNE, bien connue sous le nom de Woodfield, environ deux Miles et demi de St. Ours, La Terre et le Jardin sont en très bon ordre; la Maison et les dépendances sont complètes. Pour le prix et le terme de paiement, il faut s'adresser au Comtoir de MONRO & BELL. Québec, le 7 Octobre, 1815.

A LOUER, ou à être occupé exempt de rente sous des conditions dont on conviendra, la terre près du Foulon, appartenant au Révd. S. J. Mountain. Possession donnée immédiatement. Québec, le 12 Octobre, 1815.

AVERTISSEMENT A LOUER pour une ou plusieurs années et possession donnée le dix Septembre prochain: Le Quai étendu situé en la Basse-Ville de Québec, au lieu appelé la Canoterie, de 130 pieds de front sur 129 pieds de profondeur, borné d'un côté par Mr. Thomas Wilson, et de l'autre côté par Mr. Charles Smith avec un autre Emplacement sur lequel est érigée une grande Maison de Pierre à deux étages, avec de bons Hangars et Appentis, une grande Cour et un Jardin. — Le tout sera loué ensemble ou séparément. S'adresser au Propriétaire, en la Haute-Ville de Québec, Rue-Sainte-Famille. Québec, le 1er Août, 1815. G. VANFELSON.

A VENDRE — La Maison de Pierre dans la Rue Saint-Louis et devant occupée par l'Honorable John Blackwood, Ecuyer, à deux étages, ayant des Caves voûtées, dans les quels il y a une Cheminée de belle eau de source avec une Pompe dans la cuisine. La Maison est couverte en fer-blanc, les Cheminées sont de briques et assurées par le haut avec des pierres de taille cramponnées ensemble. Une Cour spacieuse avec des appentis commodes, et le grand Jardin très-bien cultivé. On pourra avoir d'autres particularités en s'adressant à Québec, le 29 Juin, 1815. FREDK. GRANT.

A VENDRE, OU A LOUER LA BRASSERIE du Cap au Diamant comprise les QUAILS, &c. &c. Pour les particularités s'adresser à la Maison No. 18, Rue Saint-Louis. Québec, le 18 Sept. 1815.

A VENDRE à la Petite Rivière une terre d'un arpent de large sur trente de profondeur, à une lieue de la Ville, joignant d'un côté à Pierre Julien et de l'autre côté à Joseph Boile. Pour plus amples informations s'adresser au Propriétaire sur les lieux. PIERRE JULIEN. Québec, 23e. Octobre, 1815.

LE Soussigné vient de recevoir par le Navire Mary de Greenock, un assortiment général de Jacquets au Tambour, mouchetés et unis, mousselines, patrons de robes brodés, mousselines de gilet et garnitures de boutons, mouchoirs de poche et cravates de Batiste, schalles et écharpes de laine imité, velour noir de coton, fil à marquer de couleur, coton de gingham rayé et à carreaux, toile ouvrée, serviettes, couvertures de soie pour les chapeaux, toiles grosses, fines, et écrites, bas, culottes et gants de Schetland. Aussi — 20 tonnes d'esprit de la Jamaïque, 20 quarts d'orge, de farine d'avoine et de pois fenides, grils, garde-feux, chenets, cardes, sel de Glauber, mastig, et une variété d'autres articles, qui seront vendus à bon marché pour argent comptant ou court crédit. JOHN MACNIDER. Québec, le 17 Octobre, 1815.

LES Soussignés ont à vendre à bon Marché à leurs Magasins D'EXCELLENT vin de Madère, en pipes. Du vin de Port de la première qualité do. Du de l'énergie P. L. Do. Du Vin blanc du Levant, do. Du sucre double et simple affinés, des raisins en caisses, muscatel, en grappes et alkas, des Sères de différentes grandeurs, du fer en barre assorti, du fer blanc doublé et simple, des pipes de Hunter, des articles de Selliers, du papier post, fool-cap, quarto et folio, du cordage &c. CAMPBELL & SHEPPARD. Québec, 23e. Août, 1815.

AVERTISSEMENT. LES Soussignés viennent de recevoir par l'Ann de Londres, l'Alexander de Liverpool, et le Mary du Clyde, un assortiment choisi d'Epicerie, Thé, &c. comprenant les articles suivants: Sucre double et simple raffiné, Thé Hyson, Gunpowder, Souchong et vert, Raisins secs et de Corinthe, Amandes, Figue, Noix, Citrons, Fromage en-Pomme de Pin, de Dolphin, double Berkley, double Gloucester et Cheshire, Orge, Pois fenides, Farine d'Avoine, Harengs de Lochline. Porter et Brown Stout de Londres au quart ou à la douzaine. Un assortiment choisi de Saucis et Marinades fraîches, Olives, Câpres, Moutarde de Cayenne, Epices, Sel en paniers, Huile douce, Vinaigre, Savon, Chandelle, Ampois, Pierres bleues, Indigo, Aloès, Aile et Porter de Glasgow un barrique, Papier à écrire et à enveloppe, Jambons et Beuf fumé, Blancs de Beuf marinés en Jarres, Langues en Barrais, Pipes, Café, Chocolat et Riz. Ils ont aussi de l'Esprit de la Jamaïque, Rum des Isles sous le vent, Genièvre de Hollande, Eau de vie de France, Vins de Madère, de Port, de Ténérie, de Sherry, de Bordeaux, et d'Espagne, Shrub, Peppermint, Noyau, Fleur fine en Quarts, Beurres en Barrais, &c. &c. &c. WILLIAM TORRANCE & Co. Québec, le 24 Mai, 1815.

LE Soussigné vient d'ouvrir, à son Magasin No. 18, Rue Saint Pierre, en haut de chez Mr. F. Quirouet, Deux Balles de Draps à Pelisses bien assortis, qu'il vendra, ainsi que le reste de son fonds, aux conditions les plus raisonnables. Aussi un bel Orgue en bon état, coûtant 30 Aris choisis. Québec, le 24 Juillet, 1815. WILLIAM NEWTON.

PENNEY informe respectueusement ses Amis et le Public qu'elle a reçu par l'Arden et l'Enterprise, un assortiment général de Marchandises pour le Printemps, du dernier goût, et de la meilleure qualité, qui seront vendues à bon marché pour Argent comptant ou court crédit. No. 7, Canoterie près de la Porte Hope. Québec, le 21 Juin, 1815.

A LOUER — Une petite Terre appartenant à la Succession de feu Mr. Cameron, Située au Cap Rouge, à environ Cinq miles de la ville, avec la Maison dessus construite. S'adresser à Mr. John Munro, Rue Saint Pierre à la Basse Ville, ou à cet Office. Québec, le 27 Juin, 1815.

LES Soussignés viennent de recevoir par le Brig Freeborn, de la Jamaïque, et offrent à vendre à bon marché, 95 Tonnes, 35 Barriques d'esprit de la Jamaïque, bien fortifié de bon goût, aussi 15 Boucauts, 16 Tierces et 40 Quarts d'excellente cassonade, 4 Seroons d'excellent Indigo. JAMES McCALLUM, & Co. Québec, 8e. Juin, 1815.

A VENDRE A DES CONDITIONS RAISONNABLES. SIX MILLE CENT DOUZE Acres de terre ou environ, situés dans le Township de NELSON. Le rapport de l'Arpenteur, quant à la qualité de la terre est très favorable, et le principal cours d'eau de la Rivière Pécanocou traverse plusieurs des lots, qui en général sont très bons, dans la partie Sud du Township, éloigné d'environ trois ou quatre miles du chemin de Craig, pour plus amples informations s'adresser au Soussigné, en son Etude, Rue St. Jean. JEAN BELANGER, Not. Pub. Québec, 21e. Août, 1815.

JE Soussigné, THOMAS LEE, le Jeune, Notaire Public, de la Cité de Québec, donne avis par le présent, que je m'adresserai, en la manière ordinaire, au Parlement Provincial du Bas-Canada, en sa prochaine Session; pour obtenir un Acte dudit Parlement Provincial pour autoriser à établir, faire et tracer les Chemins suivants, savoir: — premièrement, un Chemin depuis le bas de la Côte d'Abraham, commençant au point de séparation des deux Chemins qui conduisent maintenant au Pont Dorchester et au Pont de Scott, jusqu'à l'Eglise de l'Anacienne Lorette et le Comté de Québec, et secondement, un Chemin qui commencera au même point et continuera de la au Pont de Dorchester susdit, et de là jusqu'à, ou vis-à-vis, et à une petite distance de l'Eglise de la Paroisse de Beauport, dans ledit Comté de Québec, et troisièmeement, un Chemin qui commencera depuis le Grand Chemin qui conduit maintenant à travers le Faubourg St. Jean, dans la Cité de Québec, où dans le voisinage d'icelle, vis-à-vis ou presque vis-à-vis la Maison maintenant appelée la Taverne de George dans ledit Faubourg, et sera continué de là dans une direction aussi droite et convenable que possible, jusqu'à la maison actuelle de la Traversée de la Rivière du Cap-Rouge. Lesdits différents Chemins à être établis avec les mêmes pouvoirs de les tracer à travers les terres et prémisses qu'il pourra paraître expédient et convenable de traverser pour cela, qui sont ordinairement données en Angleterre dans de semblables occasions, ou pourrout paroître expédiens et convenables dans l'occasion actuelle: Et aussi avec tel pouvoir d'établir une ou plusieurs Barrières de Péage sur ledits Chemins séparément et respectivement qu'il paraîtra nécessaire et convenable pour rembourser les frais encourus à faire ledits Chemins et à les tenir en état de réparation ou autrement, pour, touchant ou concernant l'établissement ou le maintien d'iceux, et aussi l'intérêt et les profits raisonnables à louer sur la dépense des argens nécessaires en cette occasion. THOMAS LEE, Junr. N. P. Québec, le 26 Octobre, 1815.

AVIS PUBLIC. EST par le présent donné que le Soussigné s'adressera à la Législature de la prochaine Session, pour avoir le privilège exclusif de Naviguer un ou plusieurs Bateaux qui marcheront par le moyen de Chevaux (Team boat) dans les limites du Port de Québec. Québec, 25e. Octobre, 1815. THOS. LEE, Jr.

LE Soussigné se propose de construire un Steam-Boat, dans la partie du Lac Charaplain qui est dans les limites de la Province du Bas-Canada, s'adressera à la Législature de cette dite Province, à l'ouverture de la prochaine Session, pour avoir le Privilège exclusif de naviguer un ou plusieurs Steam-Boats, dans ledit Lac, dans les limites susdites. JOHN GOUDIE, Junior. Québec, le 18 Octobre, 1815.

LES Soussignés se proposent de s'adresser à la Législature à la prochaine Session du Parlement Provincial, pour obtenir le privilège exclusif d'ouvrir et entretenir un Canal de communication entre le Port de St. Jean et la Rivière St. Laurent, vis-à-vis Montréal. T. P. J. TASCHEREAU, J. P. TASCHEREAU, THOS. LEE, Junr. J. S. VOYER, P. E. DESBARATS, Québec, le 30 Septembre, 1815.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que la Majorité des Francs Tenanciers et Domestiques du Village St. Jean Baptiste de Nicolet, Comté de Buckinghamshire, et nombre de notables Cultivateurs des environs du dit Village, s'adresseront à la Législature, à la prochaine Session du Parlement Provincial, aux fins d'obtenir un statut pour l'érection d'une Place de Marché audit Village de Nicolet et des Règlements pour ledit Marché et sa Police dans ledit Village. Nicolet, le 29 Août, 1815.

AVIS PUBLIC est donné par ces présentes qu'Antoine GUY, Navigateur de la Paroisse St. Etienne dite Malbaye demandera à la Législature de cette Province, pendant la Session prochaine d'icelle, un Bill pour autoriser à bâtir un PONT de PEAGE sur la Rivière Malbaye, ou Messy Bay dans la dite Paroisse. St. Etienne, Malbaye, 12 Mai, 1815. ANTOINE GUY.

AVIS — Toutes personnes qui peuvent avoir quelques demandes par Comptes, Billets, Obligations ou autrement, contre la Succession de feu Charles GONDON, Ecuyer, Marchand à Maskinongé, sont priés de les présenter en bonne forme au Soussigné pour être réglés, et ceux qui lui sont dus et qui sont informés de payer au même sage délai. BMY. JOLIETTE, N. P. L'Assomption, le 3 Août, 1815.

VINGT PIASTRES DE RECOMPENSE. VOLE'S dans le cours de la Semaine dernière de la Maison de Pension de Mad. E. MOORE, dans le Cul de Sac, DEUX SURTOUTS Superfins, un de couleur Olive foncé, avec un bon Collet, et doublé en soie, l'autre de la même couleur, avec des paremens de soie. Quiconque donnera information de manière à faire recouvrer ledits Surtouts et à convaincre le Voleur ou les Voleurs recevra la Récompense susdite en s'adressant à cet Office, ou à Québec, le 16 Octobre, 1815. JOHN MOORE.

RECEMENT reçu par le Hôpital d'Alouet et le Sophia de Greenock, et à vendre par les Soussignés, au No. 8 Rue Saint Pierre: de l'Esprit de la Jamaïque, du Rum des Isles sous le vent, de l'eau de vie de France, du vieux vin de Port en pipes et bouteilles, du vin rouge de la Grèce en pipes, Ténérie do. Bénéario do. Merriedo do. du vin rouge d'Alouet en pipes et barriques, du vin blanc d'Alouet en barriques, do. de Malaga do. do. de sec do. du Calistogo do. du sucre allié, du fer quadré et rond, des cloux de différentes dimensions, de la chandelle au moule, du savon, du lard d'Irlande prime mess, du raisin Muscatelle, en grappes, sches au soleil et d'Alina, 25 balles d'amanes de Valence, du sorgho de différentes grosseurs, et un cable de 15 pouces. — AUSSI: 10 m. pieds de Pin blanc, 10 m. pieds de Chêne, 20 m. pieds de Pin rouge. Québec, 18 Mai, 1815. ROGERSON HUNTER & Co.

A VENDRE... Un assortiment de Marchandises sèches qui se débarquent de l'Océan et du Minerva, de Londres, et les différents Vaisseaux de Liverpool parmi lesquels il y a 12 Valises de Papiers, Plumes, Ombre, Cire à cacher, &c. 35 Balles de Carton No. 4 à 6, 5 Valises de Cartes à jouer, 2 do. de Bandanas fleuris, 4 Balles de Rommes, 17 Balles de Bas. AUSSI... Tailanderies, Cloux, Verres, Epingles, Aguilles &c. &c. GILBERT WENDERSON. Québec, 22 Juin, 1815. No. 16 Rue St. Pierre.

DISTILLERIE DE CORDIAUX. LE Soussigné informe ses amis et le Public en général, qu'il a commencé en cette Ville, dans la Côte de Léry ou Rue Sainte Famille, No. 15, où il a ouvert une Distillerie, et fait et distille toutes sortes de Crèmes, Liqueurs et Cordiaux, et fait les ventes en gros ou exportation, ou à la caisse de douze bouteilles chaque, garantis égaux en qualité aux meilleures liqueurs des Isles. Ayant durant une résidence de trois ans dans la Martinique acquis des premiers Manufacturiers de cette Ile l'art de préparer les meilleures Liqueurs faites dans les Isles, il espère avec confiance être encouragé dans cette branche. Il sera fait des Déductions libérales aux Pratiques constantes qui achèteront pour détail. Il d'aussi à vendre. De l'Essence fraîche de Ponche, du Shrub de différentes descriptions en quantités plus moindres que trois Gallons, Crème de Noyau d'une qualité supérieure, et une variété d'autres qui lui seroit trop long de détailler. Québec, le 12 Juin, 1815. R. QUIROUET.

DISTILLERIE DE CREMES. R. QUIROUET vient de manifurer et à vendre cent Caisse de Crème de Fraîche d'une excellente qualité. Il se propose de manifaturer des Crèmes de toutes les meilleures fruits du Pays, dont il disposera à bon marché pour argent comptant ou à court crédit. Québec, le 2 Août, 1815.

A VENDRE. A nouveau Magasin de Marine No. 12 Rue Sous le Fort, nouvellement reçu par le Brig Edward. Cinq cens douzaines de Brown Sicut doublés et 100 Pièces de Fromage, en pommé de Pin, Dolphin, du North Wilshire, Double Gloster, Cheshire & Berkeley. Québec, le 20 Septembre, 1815.

QUEBEC Printed and published by J. NEILSON, No. 3, Mountain-Street. — Price 20s. per ann. De l'Imprimerie de JOHN NEILSON, Rue la Montagne No. 3, Prix 20s. par An.